

FAITS SAILLANTS

Près d'un Montérégien de 12 ans et plus sur sept (13 %) soit environ 137 800 personnes rapportent, en 2003, vivre dans un ménage où on a souffert d'insécurité alimentaire au cours des 12 mois précédents en raison d'un manque d'argent.

QUELQUES MOTS SUR L'ESCC

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2003 (ESCC) fait partie d'un programme d'enquêtes populationnelles récurrentes menées par Statistique Canada dans l'ensemble des régions sociosanitaires du Canada. Ces enquêtes générales abordent la santé sous divers angles : déterminants de la santé, état de santé et de bien-être, utilisation de certains services sociaux et de santé. Elles visent la population de 12 ans et plus vivant en ménage privé. La collecte des données s'étend sur une période de 12 mois, soit entre les mois de janvier et décembre, et s'effectue par entrevue téléphonique ou en face-à-face auprès d'une personne choisie de façon aléatoire et qui répond pour elle-même. L'ESCC 2003 est la deuxième enquête de cette série, la première ayant eu lieu en 2000-2001.

La présente fiche résume les principaux résultats obtenus dans l'enquête de 2003 concernant l'insécurité alimentaire.

1. PRÉSENTATION

Le fait de vivre en insécurité alimentaire¹ peut avoir un impact sur la qualité de la nutrition de même que sur la santé et le bien-être d'une personne, et sur la société dans son ensemble (Tarasuk, 2001). L'insécurité alimentaire est maintenant reconnue comme un problème de santé publique et constitue un objet de surveillance. Les résultats présentés ici confirment l'importance du phénomène en Montérégie et la pertinence d'agir. Bien que l'insécurité alimentaire constitue une problématique sociale complexe interpellant de nombreux secteurs (emploi, agriculture, éducation, etc.), la Direction de santé publique, pour sa part, soutient financièrement des initiatives locales visant à améliorer l'accès à des aliments sains et nutritifs, conformément au *Plan d'action régional* et aux *Plans d'action locaux de santé publique 2004-2007* (DSP, 2003).

2. DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

L'indice d'insécurité alimentaire dont il est question dans la présente enquête a été créé par Statistique Canada. Les questions suivantes ont été posées en 2003 à tous les répondants québécois. Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence est-il arrivé que vous ou quelqu'un d'autre de votre ménage :

- ◆ « soyez inquieté du fait qu'il n'y aurait pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent? »;
- ◆ « n'avez pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent? »;
- ◆ « n'avez pas mangé des aliments de la qualité ou de la variété désirées à cause d'un manque d'argent? »

On considère qu'il y a insécurité alimentaire lorsque la personne répond « parfois » ou « souvent » à l'une ou l'autre des trois questions mentionnées. Le dénominateur est constitué de la population de 12 ans et plus.

¹ Dans notre contexte de pays développé, nous définissons l'insécurité alimentaire comme « l'incapacité de se procurer ou de consommer des aliments de qualité, en quantité suffisante de façon socialement acceptable ou l'incertitude d'être en mesure de le faire » (Davis et Tarasuk, 1994). La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1996).

3. RÉSULTATS

A) Résultats selon le sexe, l'âge et le revenu

En 2003, on estime à environ 13 %, la proportion de Montérégiens de 12 ans et plus qui rapportent vivre dans un ménage où on a souffert d'insécurité alimentaire à cause d'un manque d'argent, dans les 12 mois précédant l'enquête et ce, autant chez les hommes (13 %) que chez les femmes (13 %). Cette proportion tend à être plus importante chez les 20-44 ans (16 %) que dans les autres groupes d'âges.

Par définition, l'indice d'insécurité alimentaire est associé au revenu. En effet, chez les Montérégiens de 20- 64 ans² vivant dans un ménage ayant un faible niveau de revenu, environ une personne sur deux (46 %) déclare en 2003 qu'elle ou quelqu'un de son ménage a vécu de l'insécurité alimentaire au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est de 12 % chez l'ensemble des autres Montérégiens du même groupe âge. Comme l'ont déjà démontré Che et Chen (2001), ces données illustrent, d'une part, que la présence d'insécurité alimentaire ne se retrouve pas uniquement dans les ménages à faible niveau de revenu et, d'autre part, qu'une proportion de ménages à faible revenu ne vivent pas d'insécurité alimentaire.

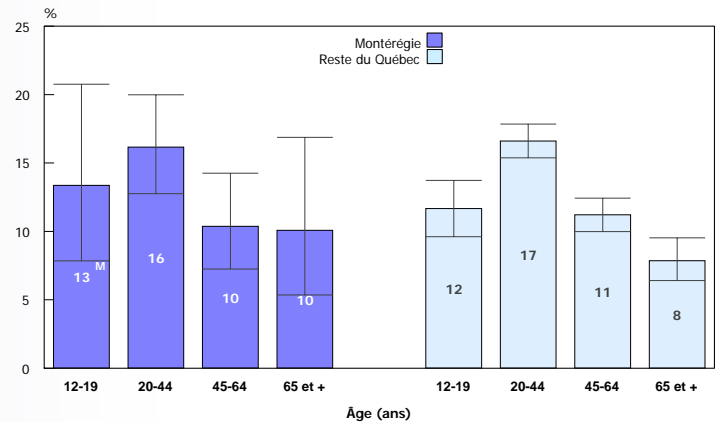
B) Comparaison entre la Montérégie et le reste du Québec

La situation d'insécurité alimentaire des Montérégiens est comparable à celle des autres Québécois puisqu'environ 13 % d'entre eux rapportent, en 2003, vivre dans un ménage où on a souffert d'insécurité alimentaire dans les 12 derniers mois.

Cependant, contrairement à ce qu'on observe en Montérégie, dans le reste du Québec davantage de femmes (15 %) que d'hommes (11 %) vivent dans un ménage où on a souffert d'insécurité alimentaire.

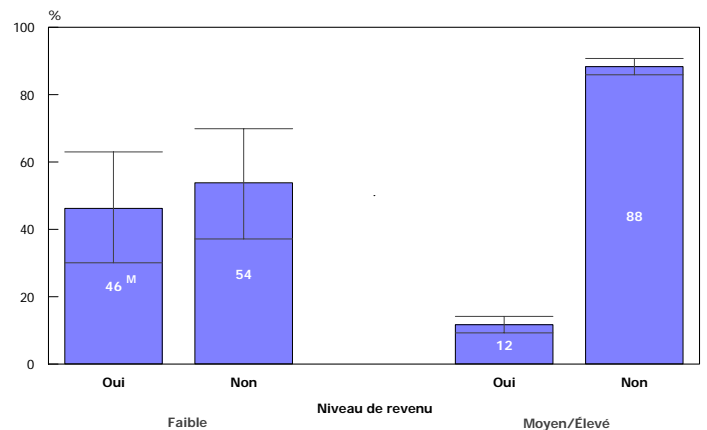
Quant aux différences selon l'âge, dans le reste du Québec comme en Montérégie, le groupe des 20-44 ans se distingue avec une proportion plus élevée (17 %) de personnes vivant dans un ménage où on a souffert d'insécurité alimentaire.

Insécurité alimentaire (indice) au cours des 12 derniers mois selon l'âge Population de 12 ans et plus Montérégie et reste du Québec, 2003



^M = C.V. entre 16,6 % et 33,3 %. Interpréter avec prudence.
Source : ESCC 2003 (ISQ, 2005).

Insécurité alimentaire (indice) au cours des 12 derniers mois selon le niveau de revenu Population de 20-64 ans Montérégie, 2003



^M = C.V. entre 16,6 % et 33,3 %. Interpréter avec prudence.
Source : ESCC 2003 (ISQ, 2005).

² Ce groupe d'âge a été choisi parce que le taux de réponse à la variable sur le niveau de revenu est relativement acceptable (89 %). De plus, pour la moitié des non-répondants à la variable sur le niveau de revenu, la présence d'insécurité alimentaire est connue et la proportion est semblable à celle des répondants.

4. HISTORIQUE

En raison de problèmes de comparabilité des mesures avec les enquêtes précédentes, il n'est pas possible de déterminer si la prévalence de l'insécurité alimentaire a varié en Montérégie comparativement aux années antérieures.

5. COMMENTAIRES

- ◆ Cette mesure directe de l'insécurité alimentaire présente l'avantage de fournir un estimé de la prévalence de l'insécurité alimentaire dans notre population. En effet, en l'absence d'indicateurs directs, les manifestations de l'insécurité alimentaire sont souvent utilisées pour tenter de « mesurer » le phénomène. C'est le cas en particulier des statistiques sur l'utilisation des banques alimentaires publiées annuellement depuis 1997 par l'Association canadienne des banques alimentaires. Bien qu'utiles par ailleurs, ces dernières constituent un mauvais indicateur de la prévalence de l'insécurité alimentaire, entre autres, parce qu'une faible proportion des personnes qui vivent de l'insécurité alimentaire - 22 % selon l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1998 - ont recours aux banques alimentaires (Che et Chen, 2001).
- ◆ Cependant, la prévalence de l'insécurité alimentaire a été établie à l'aide d'un indice qui, comme d'autres outils de mesure de l'insécurité alimentaire, porte essentiellement sur les compromis au niveau de la quantité et de la qualité de l'apport alimentaire, en situation de ressources limitées des ménages. Cette mesure ne traite donc pas de la gravité de l'insécurité alimentaire. Elle ne tient pas compte non plus des dimensions psychologiques, sociales et normatives de l'insécurité alimentaire (Tarasuk, 2001).
- ◆ Enfin, l'ESCC nous informe de la proportion de la population en 2003 qui rapporte vivre dans un ménage où au moins une personne a souffert d'insécurité alimentaire « parfois » ou « souvent » au cours des 12 derniers mois. L'enquête ne nous fournit pas d'information sur le nombre d'individus (ni d'ailleurs de ménages) qui ont souffert d'insécurité alimentaire au cours des 12 derniers mois en Montérégie, alors qu'il eut été intéressant d'avoir une mesure de l'insécurité alimentaire des individus comme c'est le cas pour toutes les variables liées à la nutrition.

6. INTÉRÊT POUR L'ACTION EN SANTÉ PUBLIQUE

Parmi la population des 20-64 ans vivant dans un ménage à faible revenu, près d'une personne sur deux rapporte qu'elle ou quelqu'un de son ménage a souffert d'insécurité alimentaire dans les 12 derniers mois. Ces résultats soulignent à grand trait l'importance de tenir compte de l'insécurité alimentaire et de ses conséquences dans l'intervention auprès de la population.

BIBLIOGRAPHIE

- CHE J. et J. Chen (2001). « L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens » dans *Rapports sur la santé*, vol. 12, no. 4, p. 11-24, Ottawa, Statistique Canada (no 82-003 au catalogue).
- Davis B. et V. Tarasuk (1994), « Hunger in Canada » dans *Agriculture and Human Values*, vol. 11, n° 4, p. 50-57.
- Direction de santé publique (2003). *Plan d'action régional de santé publique 2004-2007 Montérégie : vers une action renouvelée en santé publique*, Longueuil, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 184 p.
- Institut de la statistique du Québec, Direction Santé Québec (2005). *Compendium de tableaux* produit avec le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD-PUMF) de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), cycle 2.1 (2003) de Statistique Canada.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1996). *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire et Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation*, Rome, Sommet mondial de l'alimentation 13-17 novembre 1996.

Tarasuk V. (2001). [Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages], 111 p. [En ligne]. http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/nutrition/pol/food_sec_entire-sec_aliments_entier_f.html (Page consultée le 12 février 2006).

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Savez-vous pourquoi...

... la Montérégie est comparée au reste du Québec plutôt qu'au Québec?

La Montérégie étant une région très peuplée, les résultats de la région influencent de façon non négligeable les résultats de l'ensemble du Québec. Au plan statistique, il faut que les deux univers à comparer soient indépendants. Comparer la Montérégie au reste du Québec permet donc de mieux faire ressortir le caractère distinctif de la région.

... il n'y a pas de données plus détaillées selon l'âge?

Parce que les estimations régionales produites à un niveau trop détaillé ne sont pas fiables (coefficient de variation trop élevé).

... les variations selon l'âge ou le sexe sont parfois décrites en termes de tendance?

Pour indiquer que l'échantillon régional ne permet pas de déceler une différence significative, (seuil de signification légèrement supérieur à 5 % ou intervalles de confiance qui se chevauchent) mais que la même variation est observée à l'échelle du Québec où le seuil de signification est atteint.

... il n'y a pas de données par territoire de Réseau local de services (RLS)?

Parce que l'échantillon n'a pas été conçu pour être représentatif à cette échelle.

PRODUCTION DU SECTEUR SURVEILLANCE

Auteure	Renée Dufour
Collaboration	Carmen Bellerose
Personne-ressource	Caroline Marier
Soutien technique	Marc Lavoie
Mise en pages	Sylvie Pichette
Avril 2006	

AUTRES FICHES D'INTÉRÊT *

- ↳ Méthodologie de l'ESCC 2003
- ↳ Consommation de fruits et de légumes

Citation suggérée :

Dufour, R. (2006). « Insécurité alimentaire » dans *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2003 - Fiches de résultats pour la Montérégie*, ASSS Montérégie, Direction de santé publique, 4 p.